

cette carte que près de deux millions de prestataires de la Sécurité de la vieillesse âgées de 65 ans et plus recevront d'ici trois mois sans qu'ils aient à en faire la demande. Cette décision fait suite à de nombreuses demandes de la part de citoyens et d'organismes voués aux intérêts des personnes âgées. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a expliqué que ces cartes permettront aux prestataires de jouir de certains escomptes à la consommation.

Canada et Corée

Sur l'invitation de son Excellence Kim Dong Jo, ministre des Affaires étrangères de la République de Corée, M. Allan J. MacEachen, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, a effectué une visite officielle en République de Corée, les 26 et 27 juin.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada a souligné qu'il s'agissait de la première visite d'un ministre des Affaires extérieures du Canada en Corée et a exprimé sa profonde reconnaissance à son homologue coréen pour la cordialité et la générosité avec lesquelles on l'avait reçu.

Les deux ministres ont procédé à de très utiles échanges de vues sur la situation mondiale et ont passé en revue les relations entre le Canada et la République de Corée.

Au cours de leurs entretiens, ils se sont attardés particulièrement sur la situation dans la péninsule coréenne et ont convenu du besoin urgent d'une coopération internationale qui améliore les perspectives de paix et de sécurité dans cette région.

Les ministres ont ensuite discuté de la question coréenne aux Nations Unies et M. MacEachen a assuré son homologue que le Canada continuerait d'appuyer la position de la République de Corée et ses efforts en vue d'une réunification pacifique fondée sur le choix librement exprimé du peuple coréen.

Energie nucléaire

Ils ont également passé en revue les négociations pour l'achat d'un réacteur nucléaire canadien par la République de Corée. M. MacEachen a fait valoir

que le Canada s'était engagé à partager les avantages de l'énergie nucléaire en vertu des garanties les plus efficaces. De part et d'autre, on espère que le Canada et la République de Corée signeront bientôt un accord bilatéral qui renfermera les garanties exigées par le Canada afin que toute aide qu'il fournit dans ce domaine soit utilisée uniquement à des fins pacifiques et non explosives.

M. MacEachen a déclaré que le Gouvernement du Canada était heureux que le Gouvernement de la République de Corée ait ratifié plus tôt cette année le Traité de non-prolifération nucléaire. Le ministre Kim a assuré M. MacEachen que son pays honorerait les engagements pris en vertu du Traité de non-prolifération; la Corée ne fabriquera et n'acquerra d'aucune façon des armes nucléaires ou des engins nucléaires explosifs. Le ministre Kim et son homologue canadien se sont dits d'accord que des contacts et des consultations suivies entre leurs deux pays sont éminemment souhaitables.

Création d'emplois

Le programme fédéral de création directe d'emploi de \$450 millions annoncé dans le discours du budget, profitera à des centaines de milliers de Canadiens sans-travail.

En donnant les détails de ce programme spécial, M. Robert Andras, ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, a mis en relief l'importance de cette mesure de contingente-

ment. "Les programmes fédéraux actuels de main-d'œuvre destinés à aider les Canadiens à faire face aux problèmes de l'emploi sont substantiels et comportent trois aspects particuliers: rayer immédiatement des gens de la liste des chômeurs; procurer de nouvelles aptitudes et mieux préparer la population active pour les professions qui sont en demande", a-t-il dit.

En 1975-76, les crédits réguliers affectés aux programmes de main-d'œuvre atteignent plus de \$700 millions et comprennent:

- 100 millions aux Centres de Main-d'œuvre du Canada, dont le personnel se chiffre par 6,741;
- 480 millions à la formation de la main-d'œuvre procurant une formation

professionnelle à plein temps à 265,000 Canadiens, et un rendement pondéré coût/bénéfice de \$6 pour chaque dollar investi;

- 10 millions à la mobilité de la main-d'œuvre;
- 4.5 millions aux programmes spéciaux de la main-d'œuvre agricole;
- plus de 60 millions à Perspectives-Jeunesse et au report du P.I.L. de 1974-1975; et
- 20 millions aux programmes spéciaux pour les travailleurs désavantagés.

Stratégie d'emploi communautaire

En outre, on a autorisé le ministère à affecter 50 millions de dollars sur une période de trois ans au lancement d'une Stratégie d'emploi communautaire.

A ce sujet, M. Andras a précisé: "Conçue d'abord pour les Canadiens qui ont de la difficulté à trouver et à garder un emploi, la S.E.C. ouvrira la voie aux stratégies de main-d'œuvre de l'avenir.

"De l'expérience qu'on retirera de la S.E.C. nous anticipons qu'une application raisonnable des programmes et des ressources actuels – tant à l'échelon fédéral et provincial que public et privé – s'inscrira dans une stratégie nous permettant d'augmenter la formation et la création d'emploi que des besoins locaux pourront déterminer", a poursuivi le ministre.

Le supplément spécial de \$450 millions comprend:

- \$285 millions pour la restructuration du Programme des initiatives locales dont les détails ont été annoncés séparément. Le programme, sur deux ans, doit créer quelques 420,000 mois d'emploi pour environ 80,000 Canadiens;

- \$70 millions envers la formation supplémentaire qui permettra à un supplément de 85,000 sans-travail du Canada de se préparer à de futures occasions d'emploi;

- \$24 millions envers le Programme fédéral à forte concentration de main-d'œuvre dont les détails seront annoncés par le président du Conseil du Trésor, programme qui doit créer, estime-t-on, 30,000 mois de travail pour environ 6,000 Canadiens;

- \$60 millions envers un Programme de 1976 d'activités et d'emploi d'été étudiants qui doit créer quelque 33,000 emplois, pourvoir à des activi-